

# **École élémentaire Jean de la Fontaine**

## **Conseil d'école du 10 novembre 2025**

### **Les enseignants :**

Olivier AUFRERE, Directeur  
Claire-Marie MASSE, enseignante CPA  
Florence BRETAUDEAU enseignant CPB  
Céline DELALLEAU, enseignante CP/CE1  
Christelle FOURMY, enseignante CE1A  
Bahia EL GATTAOUI, enseignante CE1B  
Laëtitia CUYPERS, enseignante CE2A  
Wilhem BREUERS, enseignant CE2B  
Clément ARROYO, enseignant CM1A  
Sabrine TAZI, enseignante CM1B  
Amel DZIRI, enseignante CM2A  
Emma PACOURET, enseignante CM2B  
Jennifer MERIEM, enseignante CM2B  
Sylvine DEMAY, enseignante CM1/CM2  
Martin GOBBO, enseignant UPE2A

### **La municipalité :**

Monsieur Arash DERAMBARSH, élu de la municipalité

### **Les représentants de parents d'élèves :**

LIPE:  
- Marie KYRE  
- Nadia DJEBROUNI  
- Laetitia NGUYEN  
- Jugurtha AIT HAMLAT  
- Tatiana MALOUDA

### **PEEP:**

Mériam BOUSSAAD  
Asmaâ ZINET  
Essya OMRI  
Roukaïa KABLI  
Linda BOUDJELOUAH  
Delphine JULIE

### **Invité :**

Monsieur Stikel, BCD

Le Conseil d'école est présidé par **M. AUFRERE**, directeur d'école, la séance est ouverte à 18h15.  
Le secrétariat de séance est assuré par l'équipe enseignante.

### **1/ Résultat des élections**

- 458 inscrits sur les listes.
- 230 votants
- 38 bulletins nuls ou blancs
- 192 suffrages exprimés
- Taux de participation : 50,22% en légère baisse par rapport à l'an dernier qui avait un taux de participation de 52,9%.
- 12 sièges à pourvoir.
- Suffrages obtenus : 6 sièges pour la PEEP et 6 sièges pour la LIPE.

Pour rappel, il y a autant de parents élus que de classes, soit 12 sièges à pourvoir.

### **2/ Présentation de l'école**

- Effectifs

Actuellement, 293 élèves répartis sur 12 classes :

62 élèves en CP

55 élèves en CE1

53 élèves en CE2

64 élèves en CM1

59 élèves en CM2

Une moyenne de 24,4 élèves par classe sur l'école.

- Structure

2 CP, 2 CE1, 1 CP/CE1, 2 CE2, 2 CM1, 1 CM1/CM2, 2 CM2

- Personnel de l'école

### **Les enseignants**

Ils sont au nombre de 15 (13 enseignants, 1 enseignant UPE2A et 1 directeur).

Monsieur AUFRERE occupe le poste de direction

Nous saluons l'arrivée de 5 nouveaux enseignants :

- Bahia El Gattaoui, enseignante en CE1B.
- Laëtitia Cuypers, enseignante de CE2A.
- Sabrine Tazi, enseignante de CM1B
- Emma Pacouret et Jennifer Meriem à ½ temps, enseignantes de CM2B
- Martin Gobbo, enseignant spécialisé sur le dispositif UPE2A.

# **École élémentaire Jean de la Fontaine**

## **Le RASED : Réseau d'aide pour les enfants en difficultés**

Le RASED intervient principalement auprès des enfants présentant des difficultés avec une approche pédagogique ou psychologique spécialisée.

3 personnes de l'équipe du RASED peuvent intervenir au sein de l'école, après demande de l'enseignant qui en a informé les parents et qui auront donné leur accord.

- 1 enseignante ADR (Aides à Dominante Relationnelle), **Najima Ferraro** qui aide l'élève à travailler sur l'estime de soi, la gestion des émotions et la confiance en soi.
- 1 enseignante ADP (Aides à Dominante Pédagogique), **Joelle Gille** pour tout ce qui est de l'ordre des difficultés pédagogiques en travaillant les mêmes compétences qu'en classe mais de manière différente. Elle travaille notamment l'autonomie, la compréhension de consignes, le besoin d'acquérir des stratégies efficaces.
- 1 psychologue scolaire, Madame **Djafer-Touhardji Fériel** pour tester la mémoire de travail, l'aisance verbale... Elle participe aux équipes éducatives et de suivi de scolarisation notamment lorsqu'une orientation ou une première demande MDPH est envisagée.

Les personnels du RASED sont aussi des personnels ressources pour les enseignants.

## **AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap).**

Les AESH sont en charge des enfants en situation de handicap scolarisés dans le cadre d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation).

Il y a actuellement 7 AESH sur notre école pour le suivi de **20 élèves**. 3 élèves sont suivis par des AESH individualisées. Les 4 autres AESH se partagent les 17 autres élèves. Les RPE demandent si cela est suffisant. L'école indique qu'un AESH supplémentaire ne serait pas négligeable. Nous sommes dans l'attente de recrutement.

## **Les intervenants extérieurs de la ville de Courbevoie.**

**Angela BALAZOT** intervenante musique du conservatoire de la ville les mardis et vendredis

**Esteban**, intervenant musique du conservatoire de la ville, les mardis.

**Cyril CIBEL**, intervenant en sport pour les classes du CE2 au CM2.

**Franck Stikel**, bécédiste de l'école.

## **Les agents (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles)**

Ce personnel communal est mis à disposition par la Municipalité.

Ces agents de service sont affectés essentiellement à l'entretien des locaux et à l'assistance aux enseignants auprès des enfants.

Actuellement 10 agents répartis de la manière suivante :

- 2 agents d'accueil en alternance matin et après-midi une semaine sur deux.
- 8 agents en 2 équipes tournantes (matin et soir).

## **Personnel du temps périscolaire**

Nouveaux personnels cette année :

Un Directeur des animateurs du centre VAL : **Sophie DE OLIVEIRA**

Une adjointe : **Mélina CALLOU**

Des animateurs se répartissent sur les différents temps périscolaires (centre de loisirs du mercredi et NAP du vendredi, cantines et garderies).

## **3/ Dispositif CHAM et UPE2A**

- Dispositif CHAM

Ouverture cette année du dispositif CHAM (classe à horaire aménagé Musique) sur l'école Jean de la Fontaine. Ce dispositif est ouvert pour les élèves de CM2. 17 élèves ont été sélectionnés après un entretien effectué au cours de l'année dernière.

Ce dispositif en lien avec le conservatoire permet à une classe d'enseignement général du niveau élémentaire ou secondaire (collège) de suivre pendant le temps scolaire un enseignement spécialisé en musique.

Les élèves sont regroupés et bénéficient d'un emploi du temps adapté. 3 heures sont proposées :

1 heure de chant. Madame Angela BALAZOT intervenante musique du conservatoire de la ville intervient dans l'école le mardi après-midi.

1 heure de culture musicale. Monsieur Aufrère assure les séances le mercredi matin au sein de l'école.

1 heure de technique vocale. Actuellement, le conservatoire n'a pas encore adressé de professeur pour assurer ces séances. Le lieu de ces séances se fera sur l'école ou au conservatoire.

# **École élémentaire Jean de la Fontaine**

## **- Dispositif UPE2A**

Pour la seconde année, l'école bénéficie d'un dispositif UPE2A avec 8 élèves sur l'école. L'enseignement est assuré par Monsieur Martin Gobbo.

Ouverture du deuxième pôle à l'école Marcel Achard. Prise en charge des élèves par petits groupes de niveaux de langue. Chaque enfant nouvellement arrivé a droit à une année de prise en charge en dispositif UPE2A.

## **4/ Règlement intérieur de l'école**

Il s'appuie sur le règlement départemental. Une attention particulière est portée sur la laïcité, l'inclusion des personnes en situation de handicap, la vigilance et la prévention face au harcèlement.

Il est proposé une modification par rapport au règlement de l'an dernier.

En effet, l'équipe pédagogique souhaite ajouter l'interdiction du téléphone portable et des montres connectées dans l'enceinte de l'école.

Aucune opposition. Vote à l'unanimité.

Le règlement sera diffusé sur le blog de l'école et remis aux familles au retour des congés ainsi que la charte de la laïcité et cette dernière sera travaillée dans le cadre des apprentissages d'EMC au sein des classes.

## **5/ Travaux**

La parole est donnée à Monsieur DERAMBARSH, élu de la ville pour la présentation des travaux.

### **- Travaux effectués :**

Réfection des salles de classes du second étage du nouveau bâtiment.

Installation de VPI.

Réfection du sol de la salle UPE2A et de la salle des maitres.

Nouveau mobilier scolaire dans les nouvelles salles du second étage + récupération de mobilier venant de Malraux.

Installation d'un banc circulaire autour d'un arbre de la cour de récréation.

Installation de nouveaux points d'eau dans la salle UPE2A et dans la salle des maitres.

Installation d'un nouvel urinoir dans les toilettes.

Réfection de la marche haute rue Ficatier.

Installation nouvel office et changement du tunnel lave-vaisselle.

Permutation Bureau VAL et infirmerie.

### **- Travaux envisagés et demandés :**

Plantation d'arbres dans la cour.

Réfection de la salle UPE2A/CHAM

Installation d'un auvent.

Demande accès PMR.

Installation chalet rangement de jeux dans la cour.

Question d'un dispositif de taux de CO2 dans les classes.

## **6/ Sécurité et PPMS**

### **- Exercices incendie :**

Des exercices d'alerte incendie sont prévus dans l'année. Le premier exercice a été effectué courant septembre.

Il s'est bien déroulé et les élèves ainsi que tout le personnel de l'école ont évacué les bâtiments rapidement.

### **- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :**

L'objectif principal du PPMS est d'être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur tel qu'une tempête ou un accident d'hydrocarbure sur les routes avoisinantes.

3 types d'exercice dans le cadre du PPMS :

- Confinement simple pour les exercices de tempête
- Confinement général pour des exercices de risques majeurs.
- Se cacher ou fuir pour les exercices intrusion attentat.

Un exercice de PPMS intrusion/attentat s'est déroulé avant les congés, le lundi 13 octobre dernier.

Le but de cet exercice est de s'entrainer aux bons gestes en cas d'intrusion, se cacher et faire silence ou fuir.

# **École élémentaire Jean de la Fontaine**

Un exercice sur les risques majeurs devrait être réalisé avant les vacances de noël. Nous attendons la date ainsi que le scénario.

## **7/ Lutte contre le harcèlement scolaire**

La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Une priorité nationale est présentée dans la circulaire de rentrée des enseignants.

L'école dispose d'un protocole de prise en charge de harcèlement avec l'intervention des membres du pôle harcèlement de la circonscription. Le pôle ressources s'appuie sur la méthode de la préoccupation partagée (MPP).

Un point est dédié à la mise en place de ce protocole dans le règlement intérieur de l'école. Il est dit qu' « un protocole de suivi spécifique sera mis en place dès lors qu'une situation de harcèlement sera identifiée dans l'école ».

Toutes les écoles élémentaires sont concernées.

Le label du programme pHARe a été mis en place sur l'académie. Il ne garantit pas l'absence de phénomène de harcèlement dans l'établissement mais offre l'engagement que les situations seront toujours prises au sérieux et que le bien-être des élèves est central.

L'école entre dans sa quatrième année du dispositif pHARe

Afin de sensibiliser les élèves sur le harcèlement scolaire, 10 heures d'enseignement sont dispensées dans l'ensemble des classes.

Participation de l'école à la journée du NAH le jeudi 6 novembre.

Un autre temps fort sera organisé avec la journée de l'Internet sans crainte. Possibilité de donner un permis Internet délivré par la gendarmerie ou la police. Le directeur se renseignera à ce sujet.

## **8/ Evaluations Nationales et évaluation d'école**

### **Point sur les évaluations nationales.**

Tous les niveaux de classes ont fait passer les évaluations nationales cette année du CP au CM2.

Les enseignants ont entré les résultats des élèves et ont remis aux familles les documents qui indiquent les réussites et échecs de chacun. Des élèves sont identifiés fragiles ou à besoins. Les directeurs ont davantage d'informations pour le pilotage des écoles.

Au vu des résultats les items qui sont à travailler sont : la résolution de problèmes, l'organisation et la gestion des données.

L'ensemble des résultats comporte également les réussites ou échecs des élèves allophones ou en situation de handicap.

Les résultats permettent aux enseignants de cibler des familles à rencontrer afin de mettre en place le meilleur accompagnement pour les enfants pour lesquels des difficultés auraient été observées.

En janvier, les élèves de CP auront une nouvelle évaluation nationale.

## **9/ Fonctionnement et vie de l'école**

### **Horaires et fréquentation scolaire**

Rappel des horaires de l'école.

Rappel de l'obligation d'une bonne fréquentation scolaire et de prévenir en cas d'absence avec un justificatif. Certains élèves arrivent en retard le matin. Les portes de l'école ferment à 8h30 pour le début des cours d'enseignement. L'école a mis en place depuis début septembre un système de billet de retard. Depuis, ces derniers sont à la marge.

### **Les récréations**

2 services de récréation sont organisés le matin et l'après midi.

9h45-10h05 et 15h10-15h30 pour les CP et CE1

10h10-10h30 et 14h45-15h05 pour les CE2, CM1 et CM2

Mise en place aussi d'un planning de cour pour les ballons et les cartes ainsi que de coins jeux dans la cour. Selon le planning, le jeudi est une journée sans ballon. Des jeux de cour seront proposés aux élèves lors du conseil d'enfants qui devrait se réunir fin novembre.

Le budget participatif de la ville propose aux élèves de voter un nouveau projet. Nous avons orienté les projets vers les jeux de cour : jeux muraux, grand jeu, espace zen, espace lecture.

Les délégués viendront présenter les résultats des votes du budget participatif lors du conseil d'enfants.

Concernant l'hygiène dans les sanitaires, le problème des toilettes du début d'année est réglé. Il n'y a plus les difficultés rencontrées lors des premières semaines de la rentrée depuis que des billets de toilettes ont été donnés aux élèves qui partent pendant les temps de classe.

# **École élémentaire Jean de la Fontaine**

Les sanitaires sont nettoyés le matin, le midi et le soir. Un passage est également fait après chaque récréation du matin et de l'après-midi.

## **Sorties diverses**

### **Sorties sportives :**

- Piscine pour les classes de CP et CE1.
- Sorties dans le cadre des spécialités selon les classes : vélo, tennis de table, gymnastique, rugby et patinoire.

Parfois les enseignants sont limités en nombre de parents accompagnateurs, et certaines sorties de proximité ne nécessitent pas forcément d'accompagnant, mais dès que possible, les enseignants proposent aux parents d'accompagner les classes en sortie.

### **Sorties culturelles :**

- Sortie à l'exposition « Vertiges » organisée à l'espace Carpeaux de Courbevoie qui propose une immersion dans les montagnes et la relation qu'ont les hommes avec la nature à travers les bandes dessinées de Jean Marc Rochette. Exposition de qualité.
- Sortie de la classe des CM1 au musée d'Orsay. Très bonne visite.
- Sortie des CM1 à l'arc de triomphe.

D'autres sorties culturelles seront prévues au cours de l'année :

Le spectacle « Le loup en slip » pour les cycles 2 le 3 décembre prochain.

Le spectacle « en direct de la récré » pour les cycles 3 le 4 février 2026.

## **Festival atmosphère**

Les classes de CE2A et CE2B ainsi que la classe de CM1A ont été sélectionnées pour visionner le film « le secret des mésanges ».

Les classes de CPA et CPB sont allées voir le film « Thelma du pays des glaces ».

Pour la seconde année consécutive, notre école a reçu le prix « initiative » concernant le tri des déchets grâce aux tables de tri.

## **Ludothèque**

Sortie et intervention à l'école de la ludothèque de la ville pour les classes de l'école.

Proposition de parents : organiser des soirées jeux de société à l'école.

## **Bibliothèque**

Un créneau par classe avec projet ponctuel selon les classes.

Les élèves ont la possibilité d'emprunter un livre pour le lire à la maison.

Les séances de bibliothèque sont proposées en ½ groupe avec l'aide de M. Stikel, bécédiste de la ville.

Un appel au don a été proposé dernièrement aux familles.

La nouveauté cette année est l'ouverture de créneaux de bibliothèque pendant les temps de récréation.

## **Classe de découvertes**

Deux classes ont été sélectionnées pour un départ en classe d'environnement.

- CM1A de Monsieur ARROYO sur le site de Treffiagat en Bretagne sur 26 mai au 4 juin 2026.
- CM1B de Madame TAZI sur l'île de Ré du 9 avril au 16 avril 2026.

## **Événements passés ou à venir**

### **Photographe :**

La prise de photo (individuelle et collective) s'est déroulée le jeudi 2 octobre. Les familles avaient jusqu'au 7 novembre pour effectuer leurs commandes.

### **Journée contre le harcèlement scolaire.**

Cette journée s'est déroulée le jeudi 6 novembre. Pour l'occasion les élèves sont venus à l'école selon le dress code noir et blanc afin de développer un sentiment d'appartenance commune.

Au cours de la matinée, nous prendrons une photo générale des élèves formant le mot « NON ! » dans la cour de récréation. Tous les élèves ont chanté « On est tous pareils » des Enfantastiques.

Au cours de cette journée, les enseignants ont parlé en EMC du harcèlement scolaire en fonction des niveaux de classe. Les élèves ont noté un mot relatif au respect et à la gentillesse sur un gabarit représentant la feuille d'un arbre afin de constituer par la suite l'arbre de la bienveillance.

Chaque classe a aussi travaillé sur la création d'un blason représentant l'école. L'ensemble des blasons sera proposé en conseil d'enfant à la fin du mois pour voter pour le blason de notre école.

# ***École élémentaire Jean de la Fontaine***

Les CE2 ont participé à un webinaire sur la thématique du harcèlement.

## **Animation Cicadelle :**

La cicadelle proposera aux élèves des animations interactives sur des thèmes sélectionnés par les enseignants : le temps qui passe, les êtres vivants, le changement climatique et la diversité du monde vivant, les émotions...

## **Festival du livre :**

Pour la cinquième année consécutive, le festival du livre se tiendra à l'école au cours de la troisième période. La date sera communiquée aux familles ultérieurement.

## **Coopérative**

2 appels de dons aux familles seront lancés cette année. Le premier appel a permis de récolter près de 3055 €.

Pour rappel, les dons sont facultatifs. Ils permettent l'achat de matériel pédagogique pour les élèves ainsi que le financement de certaines sorties.

Les recettes de ventes de gâteaux ainsi que de la kermesse de juin dernier ont été de 1807€.

Actuellement la coopérative est d'un montant de 5367 €.

Les mandataires de la coopérative sont M Breuers et Mme Delalleau.

L'école est favorable à l'organisation d'une fête d'école par les parents. Les modalités de cette dernière pourront être étudiées prochainement avec le directeur de l'école.

Les parents demandent comment atteindre plus de parents sur le sujet des réseaux sociaux puisque l'an dernier le café des parents sur cette thématique n'avait pas permis de rassembler la majorité des familles. Le directeur envisage une rencontre avec les RP pour discuter de ce sujet en envisager de nouvelles modalités.

Les parents demandent également quand un nouvel appel d'offre se fera concernant la cantine. Le directeur indique que ce point n'étant pas à l'ordre du jour, il sera traité ultérieurement.

La séance est levée à 20h13

Le prochain conseil se tiendra le lundi 16 mars.